

NOTE DE REVUE DE RAP

NIGER : PROJET RENFORCEMENT DE L'EQUITE EN MATIERE DE GENRE (PREG)

1. Données de base du projet/programme				
Pays:	NIGER	Référence SAP du projet:	P-NE-IB0-006	
Titre du projet :	Renforcement de l'équité en matière de genre			
Secteur:	Genre		Evaluation	Actuel
Thème :	Renforcement des capacités	Coût total du projet (MUC) :	3,160	3,110
Montant annulé (MUC) :	0	Don (MUC) :	3,000	3,00
Date de RAP :	27 août 2010	Gouvernement (MUC) :	0,160	0,110
Date de RAP-EVN :	14 décembre 2010	Date d'approbation par le Conseil d'administration :	Juin 2004	23 juin 2004
Partenaires :		Date de Signature :		
		Date d'entrée en vigueur :	26 septembre 2004	26 octobre 2004
		Date d'achèvement du projet :	31 décembre 2007	30 juin 2010
Responsables du projet (Noms)		Désignation (Siège or BE)	De (mm/aa)	A (mm/aa)
Directeur Régional : J. K. LITSE		Siège		
Directeur Sectoriel : Z. B. EL BAKRI		Siège		
Directeur Sectoriel : B. SAVADOGO		Siège		
Chef de Division Sectorielle : T. P. SEYA		Siège		
Chef de Division Sectorielle : S. PITAMBER		Siège		
Chef de Projet : J. E. PORGO		Siège		
Chef de Projet : A. EYEGHE		Siège		
Evaluateur/consultant: Mathias SANOU		Reviseur/Chargé du projet:		

2. Description du projet

a. Bien-fondé du projet et Impacts attendus:

A l'évaluation du PREG, plus des 2/3 de la population nigérienne étaient touchées par la pauvreté, plaçant ainsi le pays à l'avant dernier rang selon l'IDH (0,22 en 2002). Les femmes représentaient plus de 50% de la population et environ 2/3 des pauvres. Le contexte était marqué par des déséquilibres en défaveur des femmes dans des domaines tels que l'éducation, la santé, l'accès aux ressources, les droits sociaux, la participation, ou la prise de décision. Le taux d'alphabétisation était 10,6% pour les femmes contre 30,4% pour les hommes. Le taux de mortalité maternelle, 7‰, était en deçà de l'objectif de 2,3‰ du millénaire. Bien que la Constitution nigérienne consacre le principe d'égalité, la coexistence de trois sources juridiques (droit coutumier, droit moderne et droit religieux) rendait la situation de la femme difficile. Enfin, les femmes étaient quasi-absentes des sphères de décision.

Afin de corriger ces déséquilibres, le Gouvernement a élaboré une stratégie de réduction de la pauvreté (SRP), qui mettait l'accent sur la promotion et la valorisation des ressources humaines notamment les femmes. Le Gouvernement a également adopté une loi sur les quotas visant un objectif d'au moins 20% de femmes dans les fonctions électives, 20% au Gouvernement et 25% dans l'administration publique.

La Banque, à travers le PREG, a contribué à la mise en œuvre de ces politiques en mobilisant l'opinion sur les inégalités liées au genre, en améliorant les capacités du ministère en charge de la promotion de la femme (MPPFPE) et en finançant des activités spécifiques visant à corriger les déséquilibres existants.

Le projet constituait un apport important à la SRP du Gouvernement dans la promotion du genre au Niger notamment sa contribution à des changements importants de comportements des populations et au renforcement de l'équité. L'impact attendu du projet était la réduction des disparités entre les sexes dans les domaines du droit, de l'éducation et de l'accès aux NTIC.

b. Objectifs / Effets attendus:

L'objectif sectoriel du projet était de contribuer à l'atteinte des objectifs de développement du millénaire (OMD) en rapport avec le genre. Les objectifs spécifiques étaient les suivants : i) contribuer au renforcement des capacités de conception, planification et gestion des activités en matière de genre ; et ii) contribuer à la création d'un environnement social favorable à l'équité en matière de genre.

Les principaux effets attendus : (i) des ressources humaines compétentes disponibles qui mènent efficacement les activités dans le domaine du genre ; (ii) une meilleure régulation des rapports entre les hommes, femmes et enfants selon les principes d'égalité et d'équité ; (iii) les capacités et le pouvoir des femmes sont renforcés et en conséquence, elles participent plus au développement socio-culturel et économique du pays.

c. Extrants et Bénéficiaires visés:

Les principaux extrants : (i) les capacités du MPPFPE en matière de conception, planification, mise en œuvre et suivi des projets en matière de genre, sont renforcées ; (ii) les activités et interventions en matière de genre se font pas de manière coordonnée et sont intégrées dans une stratégie et un plan décennal de développement ; (iii) les leaders d'opinion (chefs religieux, et traditionnels, responsables de partis politiques, parlementaires, responsables des ONG) sont sensibilisés et ont adopté un comportement favorable au genre ; (iv) la population nigérienne adopte des comportements favorables à l'espacement des naissances, à la protection de l'environnement, la lutte contre le VIH/SIDA, la scolarisation des filles et n'appliquent plus les méthodes traditionnelles néfastes ; (v) le Code de la famille est appliqué effectivement, la connaissance des droits s'est améliorée et les populations ont recours aux autorités compétentes en cas de besoin ; (vi) l'accession des femmes aux NTIC est améliorée.

Les bénéficiaires constituaient plusieurs groupes cibles dont le premier concernait les leaders d'opinion, les membres du Gouvernement et les parlementaires. Ce groupe, considéré comme le plus sensible dans l'atteinte des objectifs du projet, devait bénéficier de formations sur la question genre afin d'assurer une transformation favorable de leurs comportements. Le second groupe comprenait les organisations de la société civile. Quant au troisième groupe, il était composé des personnels des structures étatiques qui devaient bénéficier de formations de courte et longue durée dans différents domaines. Enfin, le quatrième groupe concernait la population en général et devait bénéficier des campagnes de sensibilisation sur les droits humains, le code des personnes et de la famille, la CEDEF (Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes), le concept genre et différents thèmes dont le planning familial et les pratiques traditionnelles néfastes. La population bénéficiaire comprenait également les jeunes des établissements scolaires et universitaires dont l'adoption de comportements favorables au genre est nécessaire. Le projet devait couvrir l'ensemble du territoire à l'exception d'Agadès et de Zinder déjà couverts par des interventions similaires d'autres partenaires pour des activités spécifiques.

d. Principales activités/Composantes:

Le projet prévoyait les principales activités suivantes : former les cadres de l'administration et leaders d'opinion dans les domaines du genre ; réviser/actualiser les documents de politique du MPPFPE ; élaborer le Code de statut personnel ; sensibiliser l'opinion publique sur les droits humains, le Code, la CEDEF, etc. ; former les femmes en informatique ; et coordonner la mise en œuvre des activités du projet.

Ces activités s'articulaient autour de trois composantes : i) renforcement de capacités ; ii) amélioration du cadre juridique et de l'accès des femmes à l'information et à la communication ; et iii) gestion du projet. La première composante devait permettre aux cadres du MPPFPE, leaders d'opinion et responsables de la société civile d'améliorer leurs connaissances en matière d'équité de genre, afin d'obtenir des changements de comportements. La seconde visait à doter le pays de documents juridiques pour lutter contre les discriminations basées sur le genre, grâce à l'élaboration d'un Code de la famille et la vulgarisation de la CEDEF.

Quelques aménagements ont été opérés pour tenir compte aussi bien des besoins additionnels que du retard dans la programmation et la clôture du projet à bonne date. Les besoins additionnels non prévus concernent 35 moulins à grains et 40 batteuses multifonctionnelles, des acquisitions destinées à des groupements de femmes pour l'allègement des tâches domestiques de leurs membres. Les annulations d'activités concernent la mise en place du site Internet du MPPFPE, l'organisation des journées d'information et de formation des délégués d'établissements scolaires et universitaires sur le genre et l'élaboration d'une stratégie nationale de promotion de l'entrepreneuriat féminin. Ces résiliations ne compromettaient pas l'atteinte des objectifs initiaux du projet.

3. Evaluation de la conception et la mise en œuvre

a. Pertinence de la conception du projet (et état de préparation à la mise en œuvre du projet) :

Le RAP fournit une analyse suffisamment détaillée pour rendre compte de la pertinence de la conception, mais sans toutefois faire le lien avec les difficultés d'exécution qui sont également les limites de la qualité à l'entrée du projet. La revue de RAP note que les étapes d'identification et de préparation du projet ont été réalisées, ce qui a donné plus de fiabilité aux choix stratégiques et modalités de mise en œuvre. Les choix d'objectifs axés sur des changements de comportement en matière d'équité de genre étaient en adéquation, aussi bien avec la volonté du donateur de réduire les importants déséquilibres dans la société nigérienne, entre les hommes et femmes, qu'avec les capacités et de l'expérience du pays dans la mise en œuvre d'opérations similaires. La revue de RAP relève que le cadre logique contient des objectifs clairement formulés avec des indicateurs mesurables permettant d'évaluer les performances. Il

manque par contre une chaîne clairement hiérarchisée des objectifs, résultats et activités du projet.

Le RAP indique une bonne prise en compte des leçons tirées des expériences antérieures, ce qui a permis, en particulier, d'alléger les conditions du don et de réduire leur nombre pour faciliter le démarrage du projet. La revue de RAP est d'avis, mais relève les difficultés liées à la satisfaction par l'Emprunteur de toutes les deux « Autres conditions » du don et ce, jusqu'à la l'achèvement du projet. Quoique les conditionnalités fassent partie intégrante des accords, il convient souligner que des changements d'ordre socio-culturel, comme ceux relatifs à l'équité de genre, qui requièrent beaucoup plus de temps compte tenu de leur caractère structurel au sein d'une population à forte dominance analphabète et caractérisée par de fortes résistances culturelles et religieuses, ne devraient pas figurer parmi les conditions de prêts/dons, au risque que l'Emprunteur ne puisse les satisfaire à temps. *Les notes accordées par la revue de RAP à la pertinence de la conception figurent en annexe.*

b. Coût du projet (y compris la contribution de l'Emprunteur), Décaissement, et respect du calendrier (en rapport avec la performance du projet):

Au terme de sa mise en œuvre, le coût du projet est 3,11 MUC dont 3,00 MUC au titre du don du FAD et une contrepartie équivalent à 0,11MUC. Les taux de décaissement sont de 100% et 68,8%, respectivement, pour le FAD et le Gouvernement. On note une contre performance du Donateur notamment des difficultés de mise à disposition du projet des fonds de contrepartie à cause de la dégradation de la situation économique et financière du pays en 2009. Le RAP relève toutefois un impact limité sur la mise en œuvre du projet du fait de la modicité de la contrepartie nationale (5% du coût du projet à l'évaluation).

Le RAP n'est pas très explicite sur la réalisation des conditions de prêt et le calendrier d'exécution. La revue de RAP note que le calendrier de mise en œuvre du projet a été dépassé de plus de 30 mois. Au niveau de la période de mise en vigueur, la performance du projet est de 4 mois contre un délai admis par la Banque de 12 mois à partir de la date d'approbation. Ensuite il a fallu 15 mois pour le premier décaissement et 27 mois par rapport à la mise en vigueur pour le démarrage des activités. La revue à mi-parcours ramenée au 31 décembre 2009 la date limite du dernier décaissement initialement fixée au 31 décembre 2007. Cette date a été par la suite repoussée de 6 mois, au 30 juin 2010.

c. Dispositifs de mise en œuvre, Conditions et Accords conclus, et Assistance technique relative :

Le RAP couvre les différents aspects relevant des dispositions de mise en œuvre du projet, mais les argumentations sont insuffisantes. Outre les dossiers types d'appel d'offres de la Banque, le RAP devrait clarifier si la disponibilité des documents requis à l'exécution du projet, au moment de l'évaluation concerne également le manuel des procédures pour la gestion administrative et financière. La revue de RAP note que la qualité de la composition des équipes de supervision du projet, en termes de dosages des compétences, permettait une bonne prise de décision aux fins d'aplanir les difficultés rencontrées au cours de la mise en œuvre. Elle relève une faible implication des directions techniques du MPFPE, en ce qui concerne le suivi des activités du projet ainsi que le non respect des dispositions du manuel des procédures concernant les 4 sessions annuels du Comité de pilotage.

Le RAP indique la conformité des acquisitions aux modes prévus dans le rapport d'évaluation et le Protocole d'accord de don. La revue de RAP note que l'organisation de sessions de formation sur les règles et procédures de la Banque en matière d'acquisitions et en matière de décaissements, n'a pas empêché des dysfonctionnements dans la gestion des acquisitions notamment des délais importants entre les étapes de réception, d'ouverture et d'analyse des offres ainsi que l'utilisation des méthodologies et critères d'évaluation autres que ceux figurant dans le dossier de consultation approuvé par la Banque. Les performances des fournisseurs et des consultants jugées satisfaisantes, bien que quelques cas de pénalités de retards aient été observés.

Le RAP souligne clairement le respect des conditions du protocole de don. Le revue de RAP qui n'est pas de cet avis, note que le Niger a adhéré à la CEDE, en émettant des réserves sur certaines dispositions de cette convention, notamment sur l'abrogation de toute coutume et pratique qui constituent une discrimination à l'endroit de la femme, le droit de la femme mariée à choisir son domicile ou sa résidence, l'attribution à la femme des mêmes droits que l'homme pour décider du nombre et de l'espacement des naissances. La levée de ces réserves qui sont en porte-à-faux avec l'objectif du projet, constituait une des « Autres conditions » du don qui n'a pas été satisfaite à l'achèvement du projet. De même l'adoption du Code de la famille, l'autre « Autre condition » n'a pas été réalisée. *La revue RAP juge les Dispositifs de mise en œuvre, Conditions et Accords conclus, et Assistance technique, peu satisfaisants (2).*

d. Conception du Suivi-évaluation, Mise en œuvre et utilisation (Appréciation de l'évaluateur):

Le RAP indique l'existence d'un plan de suivi fondé sur la mise en place d'une base de données de sur le genre dont les indicateurs devaient être renseignés par des enquêtes et études. Pour ce qui est de la mise en œuvre et de l'utilisation de ce système, le RAP mentionne sa fonctionnalité et son utilité en tant qu'outils d'aide à la décision pour le Gouvernement. Mais le RAP ne contient aucune mention de son utilisation pour les besoins spécifiques du projet lui-même. *La revue de RAP juge la Conception du Suivi-évaluation, Mise en œuvre et utilisation peu satisfaisante.*

e. Autres questions (comme : protection, Fiduciaire):

Le RAP a abordé certains aspects tels que l'harmonisation et les dispositions fiduciaires. Concernant l'harmonisation, le RAP souligne quelques bonnes pratiques développées par le projet, particulièrement la bonne complémentarité et répartition des tâches entre le projet et les opérations financés par d'autres bailleurs de fonds. Quant aux aspects fiduciaires, ils n'ont pas été véritablement traités avec des analyses adéquates, par le RAP.

4. Evaluation de la Performance

a. Pertinence des objectifs du projet : (Evaluation de la pertinence ex-ante et ex-post)

La pertinence du projet se justifie par celle de l'analyse du bien-fondé de l'assistance de la Banque et les mesures prises par le Niger en vue d'atteindre les OMD concernant la promotion et l'équité en matière de genre. Le pays ne disposant pas de politique spécifique en matière de genre, le projet était aligné avec la SRP, le document principal d'orientation de la politique économique et sociale du Niger. Le projet a été conçu en conformité avec le Document de Stratégie par Pays de la Banque pour le Niger (DSP) 2002-2004, la politique de la Banque en matière de genre et le Profil genre au Niger élaboré par la Banque en 2002. Les objectifs du projet étaient réalistes, de même que les moyens de les atteindre, compte tenu de la volonté réelle du Gouvernement de corriger les inégalités liées au genre et l'encrage du projet dans un dispositif présentant les capacités nécessaires pour sa mise en œuvre. *La revue de RAP accorde la note de 4 à la pertinence du projet jugée très satisfaisante.*

b. Efficacité dans la production des extraits:

Le RAP fournit des informations suffisamment détaillées pour rendre compte de l'efficacité des résultats du projet, mais les questions de développement n'y sont pas bien traitées compte tenu du fait que la chaîne des résultats n'apparaît pas clairement dans le rapport. L'annexe de la revue de RAP fournit une reconstitution des résultats par niveau hiérarchique. On peut constater que l'efficacité dans la production reste globalement mitigée. Le RAP indique le renforcement des capacités du MPPFPE à travers les 806 cadres formés et leur pleine implication dans le suivi des dossiers nationaux importants notamment les politiques sectorielles, la loi sur les quotas adoptée en 2000 et le Code de statut personnel. Il indique 1012 leaders d'opinion formés en matière de genre et dans les domaines connexes orientés vers l'amélioration de la perception sur ladite question, ce qui contribue à produire des changements importants de comportements.

La revue de RAP est d'avis que les activités et interventions en matière de genre se font de manière coordonnée et intégrées dans une stratégie et un plan décennal de développement, ce qui contribue à atteindre les objectifs poursuivis dans le domaine. Mais elle souligne que l'absence d'un Code de la famille (un des résultats les plus attendus du projet) et la non levée des réserves émises sur la CEDEF sont une limite aux changements escomptés qui pèsent sur l'équité de genre. Enfin, le RAP ne précise pas si comme prévu, 5% des femmes alphabétisées utilisent l'informatique et 30% de celles formées en informatique utilisent internet, même 2000 femmes ont bénéficiées des formations dans ce sens. *La revue de RAP accorde la note 2 à l'efficacité dans la production des extraits.*

c. Efficacité dans la réalisation des résultats:

Le RAP apporte des appréciations sur la qualité des résultats observés, sans toutefois préciser le niveau d'atteinte des objectifs. Le RAP ne fournit pas suffisamment d'informations permettant d'apprécier la création de conditions favorables à la participation de tous les citoyens (hommes, femmes et adolescents) au processus de développement du Niger même si on relève quelques améliorations qui sont visibles dans la représentation des femmes dans la haute administration et au Gouvernement. Les données du RAP ne permettent pas d'apprécier si l'objectif d'une meilleure régulation des rapports entre les hommes, femmes et enfants selon les principes d'égalité et d'équité, est atteint. L'analyse de l'efficacité dans la réalisation des résultats (cf. annexe de la revue de RAP) laisse apparaître que les cibles n'ont pas été atteintes. En dépit de la disponibilité de ressources humaines formées et compétentes, dans le pays, pour mener efficacement les activités dans le domaine du genre, la revue de RAP note que le processus d'élaboration du Code de la famille a connu beaucoup de retard et l'absence d'un tel instrument juridique reste défavorable à la réduction des disparités entre les sexes. *La revue de RAP accorde la note de 2 à l'efficacité des extraits du projet.*

d. Efficacité dans l'obtention des extraits et des effets:

La revue de RAP note que le projet a accusé un retard de 2,5 ans, car le délai d'exécution a été de 5,5 ans contre 3 ans initialement prévus. Il apparaît que des résultats majeurs attendus dont certains constituaient en même temps des conditionnalités du don, n'ont pas été réalisés à l'achèvement. La RAP indique que le Gouvernement a eu des difficultés pour honorer sa contrepartie, bien que cette situation n'ait pas eu de conséquences négatives sur la mise en œuvre du projet. Mais, il ne fournit pas d'informations en tant que telles sur la gestion financière du projet, sauf que les différents rapports d'audit n'ont pas relevé des anomalies majeures ou des malversations dans la gestion des fonds du projet. *La revue de RAP accorde la note de 2 à l'efficacité du projet.*

e. Résultats de développement du projet :

Le RAP n'a pas argumenté clairement et précisément sur l'éventualité de l'atteinte des objectifs de développement du projet. La revue de RAP note que le projet a soutenu la mise en œuvre de la SRP, notamment le volet genre, ce qui constitue une étape majeure dans la valorisation des ressources humaines au Niger. De par la nature de ses activités, le projet avait une vocation de développement institutionnel. Le projet a été centré sur le renforcement des capacités des cadres de l'administration et des leaders d'opinion, ce qui a favorisé le développement de ressources humaines compétentes dans le domaine du genre ainsi que l'amélioration des perceptions des populations. Le projet a apporté sa contribution à l'atteinte des OMD par la création de conditions favorables à la participation des femmes au processus de développement du Niger. Mais l'impact du projet reste limité en l'absence d'un Code de statut personnel pour mieux régir les rapports entre les hommes, les femmes et les enfants selon les principes d'égalité et d'équité. La vulgarisation de la CEDEF n'a pas été effective, alors qu'elle devait favoriser une meilleure connaissance des droits des femmes et leur donner ainsi plus de pouvoir et capacités. *La revue de RAP accorde la note de 2 à l'efficacité dans la réalisation des résultats de développement.*

f. Risques pesant sur la viabilité des résultats obtenus par le projet

A l'évaluation, les risques se situaient principalement à quatre niveaux : (i) le refus du Gouvernement de lever les réserves formulées par rapport à la CEDEF ; (ii) la non-application de la Loi sur le quota; (iii) l'irrégularité dans la mise à la disposition du projet de la contrepartie nationale ; et (iv) la non adhésion des leaders d'opinion (chefs traditionnels et religieux et les partis politiques) au projet. Le RAP a identifié un seul risque relatif au manque de ressources financières pour le fonctionnement des centres multimédias (entretien des locaux, maintenance des équipements informatiques, etc.) et parvenir à un autofinancement. La revue de RAP relève en plus, le risque majeur lié à la non adoption du Code de la famille et de l'argumentaire préparé pour la levée des réserves émises sur certaines dispositions de la CEDEF, et ce, compte tenu du contexte d'instabilité et de transition politique que connaît le pays. *La revue de RAP considère les risques comme substantiels et accorde la note 2 à la durabilité des résultats.*

g. Résultats/impacts additionnels (positifs et négatifs, pas pris en compte dans le cadre logique):

Le RAP ne pas exhaustif sur les différents résultats additionnels, alors que le projet abordait un éventail de questions socio-culturelles transversales notamment l'espacement des naissances, le VIH/SIDA et les IST, les pratiques traditionnelles néfastes telles que les mutilations génitales féminines, les mariages précoces, la nécessité de scolariser les jeunes filles, les violences familiales. La revue de RAP note que ces questions ont été traitées par des ONG locales appuyées elles-mêmes par le projet et que le niveau d'assimilation et la capacité de restitution des connaissances par les bénéficiaires semblent élevés. Outre le projet a contribué au renforcement de l'équité de genre au sein de la population. Les progrès obtenus sont encourageants en ce qui concerne l'application de la loi sur les quotas. La proportion des femmes parmi les députés était passée de 1% en 2004 à 13% en 2009. Celle des femmes parmi les ministres est passée de 22% en 2004 à 25% dans l'actuel Gouvernement. Le projet a favorisé aussi l'élargissement de l'accès des femmes à l'information et à la communication, grâce à la mise en place des centres multimédia et la formation au NTIC. Au plan institutionnel, le projet constitue un apport important à la SRP du Gouvernement dans la promotion du genre au Niger. A travers ses réalisations, il a renforcé les capacités des structures de publiques, des organisations de la société civile et du secteur privé, à promouvoir le genre.

h. Performance de l'Emprunteur:

Le RAP indique que le Donataire a régulièrement décaissé les fonds de contrepartie et ce, jusqu'en 2009 où des difficultés sont apparues liées à l'instabilité politique et financière vécue par le pays. Il relève que les rapports d'audit n'ont pas souligné des anomalies dans la gestion des ressources du projet. Les recommandations de la Banque auraient été bien suivies et mises en œuvre également, ainsi que celles des auditeurs externes. La revue de RAP souligne la faible implication des directions techniques du MPFPE, en ce qui concerne le suivi des activités du projet et le non respect du calendrier des sessions comité de pilotage. On note par ailleurs, que les deux « Autres conditions » de l'accord de don n'ont pas été satisfaites jusqu'à l'achèvement du projet. *La revue de RAP accorde la note 2 à la performance de l'Emprunteur.*

i. Performance de la Banque :

La Banque n'a pas suffisamment veillé au bon choix des conditions de l'accord de don, en incluant des conditionnalités à caractère structurel relatifs à des changements de comportements qui requièrent assez de temps. Elle a assuré le respect des dispositions prévues, qui ont été appliquées (disponibilité d'un système informatisé pour la gestion comptable du projet, disponibilité des audits, etc.). Au niveau du suivi, le RAP indique une fréquence satisfaisante en ce qui concerne les supervisions, soit une moyenne de 2 missions par an. Leur composition était satisfaisante également et elles ont permis un bon suivi des actions et formulées des recommandations dans le cadre de la mise en œuvre du projet. Il relève que les avis de la Banque ont été émis dans des délais raisonnables, mais certaines demandes de paiement auraient été

traitées avec des délais anormalement longs. *La revue de RAP juge la performance de la Banque satisfaisante (3).*

g. Evaluation globale:

Le projet a réalisé la quasi-totalité des activités qui étaient prévues, mais avec un retard et tous les résultats n'ont pas été atteints. La revue de RAP note que les réalisations du projet sont appréciées des bénéficiaires et autorités nationales qui envisagent une nouvelle opération pour consolider et étendre les acquis du projet PREG. *Les détails de l'évaluation des différents aspects du projet est en annexe.*

5. Principaux enseignements et recommandations :

a. Enseignements tirés:

Le RAP a identifié 3 leçons portant principalement sur les aspects liés à la mise en œuvre du projet. La revue de RAP en fait la synthèse et propose les enseignements suivants à partir du RAP :

- (i) Les activités de sensibilisation et quelques formations locales ont été confiées à des ONG locales selon le principe du faire-faire. Les groupes ciblés ont été touchés et ont adhéré au projet. Ce résultat démontre que le choix d'une approche adéquate et le choix judicieux des partenaires d'exécution sont essentiels à la réussite d'un projet visant le changement de comportements.
- (ii) Dans une société caractérisée par de fortes résistances culturelles et religieuses, la démarche adoptée par le projet notamment les sessions de sensibilisation et formations sur l'argumentaire Genre et Islam réunissant les représentants de toutes les associations islamiques du Niger, a permis de comprendre que des structures habituellement antagonistes avec des points de vue divergents sur la problématique de l'équité genre, pouvaient se rapprocher, harmoniser leurs messages et contribuer ensemble à l'évolution de la question.
- (iii) L'engouement suscité par les centres multimédias auprès des femmes et leur participation active aux activités du projet ont montré un réel besoin des femmes de s'informer, de se former et de s'impliquer dans la gestion des affaires familiales et publiques. Mais la pleine satisfaction de ce besoin nécessite, de la part du Gouvernement et de la Banque, l'adoption de l'approche programme en lieu et place de l'approche projet comme c'est le cas.
- (iv) Pour un pays où la population est à forte dominance analphabète et caractérisée par de fortes résistances aux changements d'ordre culturelles et religieuses, des changements d'ordre socio-culturel comme ceux relatifs à l'équité de genre, qui requièrent beaucoup plus de temps compte tenu de leur caractère structurel au sein d'une, ne devraient figurer dans des conditionnalités de prêt/don, au risque que l'emprunteur ne puisse les satisfaire à temps.

b. recommandations:

Sur la base des leçons qui ont été tirées, la revue de RAP formule les recommandations suivantes :

- (i) Afin d'assurer une meilleure réussite à un projet visant le changement de comportements, il importe de veiller à une approche adéquate et au choix judicieux des partenaires d'exécution notamment le principe du faire-faire avec forte implication des ONG locales dans les activités de sensibilisation et formations locales.
- (ii) Veiller à ne pas inclure dans les prêts/dons des conditionnalités à caractère structurel relatifs à des changements de comportements, compte tenu des difficultés qu'éprouve l'emprunteur pour les satisfaire.

6. Commentaires sur la qualité du RAP et du respect des délais (ponctualité)

Le RAP fournit une analyse suffisamment détaillée pour rendre compte de la pertinence de la conception, sans toutefois faire le lien avec les difficultés d'exécution qui sont également les limites de la qualité à l'entrée du projet. Il couvre les différents aspects relevant des dispositions de mise en œuvre du projet, mais les argumentations sont insuffisantes. Les questions générales de développement n'y sont pas bien traitées compte tenu du fait que la chaîne des résultats n'apparaît pas clairement dans le rapport. Le RAP n'a pas argumenté clairement et précisément sur l'éventualité de l'atteinte des objectifs de développement du projet. Les leçons et recommandations formulées sont pertinentes en lien avec les problèmes relevés dans le RAP. Globalement, le RAP est clair et assez exhaustif.

Le RAP indique un processus participatif pour sa préparation : sa préparation a été conduite en étroite collaboration entre le Gouvernement et la Banque ; l'équipe de la Banque et la délégation du Gouvernement ont visité les sites du projet ; un atelier a permis de tirer les leçons de l'exécution du projet et d'identifier les bonnes pratiques développées ; la revue interne du RAP a été assurée par les pairs évaluateurs y compris le bureau national de la Banque au Burkina Faso (BFFO) ; le RAP a été préparé dans les délais requis. Il est conforme aux directives de la Banque pour l'établissement du RAP. Il est conforme aux directives d'OPEV pour ce qui est de sa qualité.

RESUME DE L'EVALUATION

Critères	RAP	Revue de RAP	Raison de désaccords/Commentaires
Pertinence:	3,1	3,0	SATISFAISANT
Efficacité dans la réalisation des extraits :	2,7	2,3	PEU SATISFAISANT
Efficacité dans la réalisation des effets :	2,3	1,8	PEU SATISFAISANT
Efficience dans la réalisation des extraits et des effets dans le temps imparti :	3,0	3,0	PEU SATISFAISANT
Efficience dans la réalisation des extraits et des effets – autres critères	-	-	PEU SATISFAISANT
Efficience globale dans la réalisation des extraits et des effets	3	2	PEU SATISFAISANT
Risques par rapport aux résultats de développement: (durabilité)	-	3	PEU SATISFAISANT
Performance de l'Emprunteur:	3,0	2,0	PEU SATISFAISANT
Performance de la Banque:	3,1	3,0	SATISFAISANT
Qualité du RAP:	-	2,8	SATISFAISANT

8. Priorité pour des futurs travaux d'évaluation: Rapport d'évaluation de la performance du projet, Evaluation d'impact, revues par pays/secteur ou études:

- Le projet s'inscrit dans une série et adapté pour une évaluation en groupe
- Le projet est un cas de réussite
- Haute priorité pour une évaluation d'impact
- L'évaluation de performance est nécessaire pour des revues par secteur/pays
- Haute priorité pour une étude ou évaluation thématique ou spécial (à spécifier)
- Le REPP est nécessaire en raison d'une validation incomplète des notations.

Principales domaines d'intérêt dans les futurs travaux d'évaluation:

a)

Action de suivi par OPEV:

Vérification par le Chef de Division

Approbation du Directeur

Sources de données pour la validation:

- Rapport d'évaluation du projet du PREG
- Protocole d'accord entre le NIGER et la Banque
- Aide mémoire de la revue à mi-parcours
- Supervision décembre 2009 (aide mémoire et BTOR)
- mission de RAP juillet (Aide-mémoire et BTOR)
- Rapport d'achèvement du PREG

Pièce jointe: Fiche de validation des notations de performance de la Note de revue de RAP.

NOTE D'EVALUATION DU RAPPORT D'ACHEVEMENT DE PROJET
Validation des notations de performance du RAP

Echelle de notation du RAP:

Note	Explication
4	Très satisfaisant - Réalisation parfaite, aucune faille
3	Satisfaisant - La majorité des objectifs sont atteints en dépit de quelques lacunes
2	Moyen - Projet partiellement abouti. Presqu'autant de résultats que de lacunes
1	Médiocre - Très peu de réalisations et de graves lacunes
NA	Sans objet

Critères	Sous-critères	Note du RAP	Validation OPEV	Justification / raison de l'écart / déconnexion / Commentaires
Pertinence des objectifs du projet & Conception	Pertinence des objectifs du projet			
	1. Les objectifs du projet sont pertinents pour les priorités de développement du pays	3	4	Le projet constituait un apport important à la SRP du Gouvernement dans la promotion du genre au Niger.
	2. Les objectifs du projet sont réalisables au regard des contributions au projet et du calendrier prévisionnel.	3	3	Le projet visait des changements de comportement en matière d'équité de genre, grâce à la formation des agents de l'Etat, la sensibilisation des leaders d'opinion et de la population et à la révision / élaboration des documents de politique. Ces objectifs étaient réalisables.
	3. Les objectifs du projet sont conformes à la stratégie nationale ou régionale de la Banque	4	4	Le projet était aligné sur le DSP 2002-2004 pour le Niger qui visait le développement des ressources humaines. Il était fondé sur le profil genre au Niger, élaboré par la Banque en 2002.
	4. Les objectifs du projet sont conformes aux priorités générales de la Banque	4	4	Le projet a été conçu en conformité avec la politique de la Banque en matière de genre et celle relative à la promotion de la femme.
	5. Les objectifs du projet restent pertinents au moment Ex-post	-	4	Les objectifs restent pertinents au regard des mesures prises par le Niger en vue d'atteindre les OMD en ce qui concerne la promotion et l'équité en matière de genre.
	Conception du projet et état de préparation pour la mise en œuvre			
	1. Le cadre logique prévoit un enchaînement causal logique pour la réalisation des objectifs de développement du projet.	3	2	Il manque une chaîne clairement hiérarchisée des objectifs, résultats et activités du projet.
	2. Le cadre logique du projet présente des objectifs et résultats mesurables et quantifiables.	3	3	Les objectifs sont clairement formulés avec des indicateurs mesurables permettant d'évaluer les performances.
	3. Le cadre logique présente les risques et les hypothèses clés.	2	2	Le cadre logique contient des hypothèses mais pas de risques. Par ailleurs certaines hypothèses sont relativement faibles par le caractère trop général.
	4. La complexité du projet est à la hauteur de la capacité et de l'engagement politique du pays.	3	3	Les choix d'objectifs axés sur des changements de comportement en matière d'équité de genre, étaient en adéquation avec la volonté du Gouvernement de réduire les déséquilibres importants entre hommes et femmes, et l'expérience du pays dans la mise en œuvre d'opérations similaires.
	5. La conception du projet contient une analyse satisfaisante des risques.	3	3	Les risques sont bien analysés ainsi que les mesures d'atténuation. Mais celles-ci sont parfois trop optimistes.
	6. Les systèmes de passation des marchés, de gestion financière, de suivi et/ou autres processus sont fondés sur les systèmes	2	2	conformément à l'accord de don, le système de passation des marchés est celui de la Banque.

Critères	Sous-critères	Note du RAP	Validation OPEV	Justification / raison de l'écart / déconnexion / Commentaires
	qu'utilisent déjà le gouvernement et/ou d'autres partenaires.			
	7. Les responsabilités en ce qui concerne l'exécution du projet sont clairement définies.	4	3	Le projet devait être mis en œuvre par la Direction de la promotion de la femme au sein du MPPFPE qui disposait déjà d'une expérience similaire avec d'autres partenaires.
	8. Les documents requis pour la mise en œuvre (documents sur les spécifications, la conception, la passation des marchés, etc.) sont prêts au moment de l'évaluation ex-ante.	3	2	Les appréciations sur cette question sont partielles et ne pas suffisamment explicites.
	9. Les indicateurs de suivi et le plan de suivi sont adoptés.	3	3	Le RAP indique un système de suivi y compris une base de données pour le suivi des indicateurs de genre dont les indicateurs devaient être renseignés par des enquêtes et études.
	10. Les données de référence étaient disponibles ou en cours de collecte pendant la conception du projet.	3	3	La SRP, la Politique nationale de promotion de la femme et le Profil Genre du Niger de la Banque ont fourni les données de base du projet.
	NOTE GLOBALE CONCEPTION ET ETAT DE PREPARATION DE LA MISE EN ŒUVRE.	3,1	3,0	SATISFAISANT
Réalisation des extraits du projet*	<u>Extrant 1</u> : les capacités du MPF en matière de conception, planification, mise en œuvre et suivi des projets en matière de genre, sont renforcées.	4	4	Le renforcement des capacités du MPPFPE se manifeste à travers les 806 cadres formés et leur pleine implication dans les activités des firmes recrutées pour la révision des politiques sectorielles du MPPFPE ; et le suivi des dossiers nationaux importants tels que la loi sur les quotas adopté en 2000 ou le Code de statut personnel en cours de préparation.
	<u>Extrant 2</u> : les activités en matière de genre et les interventions en matière de genre se font de manière coordonnée et intégrées dans une stratégie et un plan décennal de développement du genre.	2	3	Grâce à la politique de promotion de la femme, la politique de protection de l'enfant, et le plan d'actions de la PNG, le Niger dispose de cadres de références précis pour guider toutes les interventions dans une perspective plus cohérente, ce qui contribue à atteindre les objectifs poursuivis dans le domaine du genre.
	<u>Extrant 3</u> : les leaders d'opinion (chefs religieux, et traditionnels, responsables de partis politiques, parlementaires, responsables des ONG sont sensibilisés et ont adoptés un comportement favorable au genre.	4	2	Le RAP indique 1012 leaders d'opinion formés en matière de genre et dans les domaines connexes orientés vers l'amélioration de la perception de la question du genre, ce qui contribue à produire des changements importants de comportements des populations en matière de genre. Le RAP relève 80% des membres des associations islamiques qui sont favorables au genre contre environ 5% en 2004. La revue de RAP note que la non levée des réserves émises sur la CEDEF indique la limite des changements escomptés en matière d'équité de genre.
	<u>Extrant 4</u> : la population nigérienne adopte des comportements favorables à l'espacement des naissances, à la protection de l'environnement, la lutte contre le VIH/SIDA, la scolarisation des filles et n'appliquent plus les méthodes traditionnelles néfastes.	3	2	Le RAP indique près de 10 millions de personnes sensibilisées ; la reconversion de 139 exciseuses dans les régions de Diffa, de Tillabéri et de Niamey ; une baisse de prévalence des MGF dans le pays de 5% en 1998 à 2,2% en 2006. Mais le RAP ne précise pas le taux des personnes ayant véritablement adopté un comportement favorable au sein de la population nigérienne.

Critères	Sous-critères	Note du RAP	Validation OPEV	Justification / raison de l'écart / déconnexion / Commentaires
	<u>Extrant 5</u> : le Code de la famille est appliqué effectivement, la connaissance des droits s'est améliorée et les populations ont recours aux autorités compétentes en cas de besoin.	1	1	Les données du RAP indiquent une amélioration de la connaissance des droits humains, soit environ 60% de la population contre 55% prévue ; une meilleure écoute des femmes victimes des violences ; des actions en justice avec l'appui des ONG, ce qui n'était pas le cas auparavant et un début d'application de la loi contre les MGF avec condamnation de 40 mères de famille. La revue de RAP note que l'absence d'un Code de la famille est un facteur qui pèse l'efficacité du projet en l'occurrence l'équité de genre et l'amélioration de la situation de la femme et de l'enfant.
	<u>Extrant 6</u> : l'accès aux NTIC est améliorée notamment pour les femmes.	2	2	Le RAP indique 2000 femmes formées à l'informatique et aux NTIC. Il indique un taux d'accès aux NTIC de 75% pour les femmes. Mais, il ne précise pas si comme prévu, 5% des femmes alphabétisées utilisent l'informatique et 30% de celles formées en informatique utilisent internet.
	NOTE GLOBALE D'EXTRANT	2,7	2,3	PEU SATISFAISANT
Réalisation des Effets	<u>Effet 1</u> : la disponibilité de ressources humaines compétentes dans le pays pour mener efficacement les activités dans le domaine du genre.	3	2	Le RAP indique 100% des cadres du MPPFPE formés qui appliquent les connaissances reçues : les politiques ont été révisées et sont connues d'environ 25% de la population ; le plan d'actions de la PNG a été élaboré ; le Code est cours de finalisation. La revue de RAP souligne que le processus d'élaboration du Code de statut personnel a connu beaucoup de retard, pourtant il s'agit d'un des résultats les plus attendus du projet. Les réserves émises sur la CEDEF ne sont toujours pas levées.
	<u>Effet 2</u> : une meilleure régulation des rapports entre les hommes, les femmes et les enfants selon les principes d'égalité et d'équité.	-	1	Les données du RAP ne permettent pas d'apprécier ce résultats de développement non plus. Le pays n'est toujours pas doté d'un Code de la famille.
	<u>Effet 3</u> : Les capacités et le pouvoir des femmes sont renforcées et elles participent plus au développement socio-culturel et économique du pays.	2	2	La revue de RAP note que la loi sur les quotas n'est pas encore totalement appliquée et la vulgarisation de la CEDEF n'a pas été effective.
	<u>Effet 4</u> : réduction des disparités entre les sexes dans les domaines du droit, de l'éducation et de l'accès aux NTIC.	2	2	Le RAP ne fournit pas suffisamment d'informations permettant d'apprécier la création de conditions favorables à la participation de tous les citoyens (hommes, femmes et adolescents) au processus de développement du Niger. La revue de RAP relève l'absence d'instruments juridiques en faveur à la réduction des disparités entre les sexes.
	NOTE GLOBALE DES EFFETS DU PROJET	2,3	1,8	PEU SATISFAISANT
Effets additionnels (non pris en compte dans la cadre logique)	Développement institutionnel	-	3	De par la nature de ses activités le projet a une vocation de développement institutionnel. Le projet a été centré sur le renforcement des capacités des cadres de l'administration et des leaders d'opinion, ce qui a contribué au développement de ressources humaines compétentes dans le domaine du genre.
	Genre		4	Le projet a contribué au renforcement de l'équité de genre au sein de la population

Critères	Sous-critères	Note du RAP	Validation OPEV	Justification / raison de l'écart / déconnexion / Commentaires
				Nigérienne. La proportion des femmes parmi les députés est passée de 1% en 2004 à 13% en 2009. Celle des femmes parmi les ministres est passée de 22% en 2004 à 25% dans l'actuel Gouvernement. Le projet a favorisé aussi l'élargissement de l'accès des femmes à l'information et à la communication.
	Environnement & Changements climatiques	N/A	N/A	NA Le projet n'avait pas de lien direct avec l'environnement.
	Réduction de la pauvreté	-	3	Le projet a soutenu la mise en œuvre de la SRP, notamment le volet genre, ce qui constitue une étape majeure dans la valorisation des ressources humaines au Niger.
	Développement du secteur privé		N/A	N/A
	Intégration régionale		N/A	N/A
	Autres (à préciser)	-	-	-
Efficience dans la réalisation des extrants & des effets	Respect des délais (en se collant à la date initiale de clôture)	3	2	Le retard est de 2,5 ans, par rapport au calendrier initial d'exécution.
	Taux de rendement (à préciser si applicable)	-	N/A	Le TRI n'est pas calculé pour les projets sociaux.
	Autres critère (à spécifier)	-	-	-
	NOTE GLOBALE SUR L'EFFICIENCE DU PROJET	3	3	SATISFAISANT
Risques sur la viabilité (durabilité) des effets du projet **	Principaux risques (Préciser les risques courants pour servir de base pour la notation).	-	2	Les risques courants identifiés concernent (i) le manque de ressources pour le fonctionnement des centres multimédias (entretien des locaux, maintenance des équipements informatiques, etc.) et (ii) la non adoption du Code de la famille et de l'argumentaire préparé pour la levée des réserves émises sur certaines dispositions de la CEDEF, et ce, compte tenue du contexte d'instabilité et de transition politique que connaît le pays. La revue de RAP considère les risques comme substantiels et accorde la note 2 à la durabilité des résultats.

* Les notations des extrants doivent être pondérées par coût relative des extrants (voir format RAP).

La note globale est donnée Très bon, Bon, Passable et Mauvaise. La note globale est la moyenne des sous-critères.

** Le risque global pour viabiliser la réalisation des effets du projet est note comme suit:

- (i) Elevé (H) : 4
- (ii) Substantiel/significative (S) : 3
- (iii) Modéré (M) : 2
- (iv) Négligeable (N): 1
- (v) NA

Critères	Sous-critères	Note du RAP	Validation OPEV	Justification / raison de l'écart / déconnexion / Commentaires
Performance de la Banque	Conception et état de préparation			
	1. Les objectifs du projet sont pertinents pour les priorités de développement du pays	3	4	Le projet a soutenu la mise en œuvre du volet genre de la SRP du pays.
	2. Les objectifs du projet sont réalisables au regard des contributions au projet et du calendrier prévisionnel.	3	3	Les étapes d'identification et de préparation du projet ont été réalisées, ce qui a donné plus de fiabilité aux choix stratégiques et modalités de mise en œuvre.
	3. Les objectifs du projet sont conformes à la stratégie nationale ou régionale de la Banque	4	4	Le DSP 2002-2004 de la Banque ciblait la valorisation des ressources humaines. La Banque s'est appuyée également sur le profil genre au Niger qu'elle a élaboré en 2002.
	4. Les objectifs du projet sont conformes aux priorités générales de la Banque	4	4	Le projet apporte une contribution à l'atteinte des OMD par la création de conditions favorables à la participation de la femme au processus de développement du Niger, ce qui est conforme à la politique de la Banque en matière de genre et son engagement en faveur des OMD.
	5. Le cadre logique prévoit un enchaînement causal logique pour la réalisation des objectifs de développement du projet.	3	2	Le cadre logique ne contient pas une chaîne des résultats.
	6. Le cadre logique du projet présente des objectifs et résultats mesurables et quantifiables.	3	3	On note l'absence de résultats associés aux objectifs de développement. Les objectifs sont par contre mesurables avec des indicateurs quantifiables.
	7. Le cadre logique présente les risques et les hypothèses clés.	2	2	Le cadre logique énumère des hypothèses clé plutôt que des risques.
	8. La complexité du projet est à la hauteur de la capacité et de l'engagement politique du pays.	3	3	Les objectifs du projet étaient réalistes compte tenu de la volonté du Gouvernement de corriger les inégalités liées au genre et l'encadrement du projet dans un dispositif présentant les capacités nécessaires pour sa mise en œuvre.
	9. La conception du projet contient une analyse satisfaisante des risques.	3	3	L'analyse des risques a été faite, mais elle n'a pas tenu compte des lenteurs dans les changements de comportements.
	10. Les systèmes de passation des marchés, de gestion financière, de suivi et/ou autres processus sont fondés sur les systèmes qu'utilisent déjà le gouvernement et/ou d'autres partenaires.	2	2	Les procédures du pays n'ont pas été utilisées. Les systèmes de passation des marchés et de gestion financière étaient ceux de la Banque.
	11. Les responsabilités en ce qui concerne l'exécution du projet sont clairement définies.	4	2	On note une faible implication des directions techniques du MPFPE, en ce qui concerne le suivi des activités du projet.
	12. Les documents requis pour la mise en œuvre (documents sur les spécifications, la conception, la passation des marchés, etc.) sont prêts au moment de l'évaluation ex-ante.	3	3	La Banque a transmis tous les documents nécessaires à la passation des marchés. Mais les documents de gestion ont été élaborés au cours de la mise en œuvre du projet.
	13. Les indicateurs de suivi et le plan de suivi sont adoptés.	3	3	En guise de plan de suivi, le projet a apporté une assistance à la mise en place d'une base de données sur le genre.
	14. Les données de référence étaient disponibles ou en cours de collecte pendant la conception du projet.	3	3	Le cadre logique du projet contient des données de référence liées à des indicateurs.
NOTE PARTIELLE SUR LA CONCEPTION ET L'ETAT DE PREPARATION DU PROJET		3,1	2,9	SATISFAISANT

Critères	Sous-critères	Note du RAP	Validation OPEV	Justification / raison de l'écart / déconnexion / Commentaires
Performance de la Banque	Supervision			
	1. Conformité de la Banque avec :			
	<ul style="list-style-type: none"> Les mesures de protection environnementale 	N/A	N/A	Le projet n'avait pas de lien direct avec l'environnement.
	<ul style="list-style-type: none"> Les Dispositions fiduciaires 	3	3	La Banque a veillé à la mise en place d'un système informatisé pour la gestion comptable ainsi qu'à la réalisation des audits. Mais le RAP indique que certaines demandes de paiement ont été traitées avec des délais anormalement longs.
	<ul style="list-style-type: none"> Les accords conclus dans le cadre du projet 	3	3	La Banque a respecté les termes des accords conclus avec l'emprunteur. Quelques activités ont nécessité des aménagements de commun accord.
	2. La qualité de la supervision de la Banque a été satisfaisante en termes de dosage des compétences et de praticabilité des solutions.	3	3	Le RAP juge la qualité des missions de supervision satisfaisante de par leur diversité et contribution significative à l'aplanissement des difficultés rencontrées.
	3. La surveillance de la gestion du projet par la Banque a été satisfaisante.	3	3	Le RAP indique une fréquence satisfaisante en ce qui concerne les supervisions, soit une moyenne de 2 missions par an.
	Le PAR a été fourni à temps	4	4	Le RAP est conforme aux délais exigés par la Banque.
	NOTE PARTIELLE SUR LA SUPERVISION	3,2	3,2	SATISFAISANT
	NOTE GLOBALE SUR LA PERFORMANCE DE LA BANQUE	3,1	3,0	SATISFAISANT
La notation globale est donnée : Très satisfaisant, Satisfaisant, Passable et Mauvaise. La note globale est la moyenne des sous-critères.				
(i) Très satisfaisant (HS) : 4				
(ii) Satisfaisant (H) : 3				
(iii) Passable (US) : 2				
(iv) Mauvaise (HUS) : 1				

Critères	Sous-critères	Note du RAP	Validation OPEV	Justification / raison de l'écart / déconnexion / Commentaires
Performance de l'Emprunteur	Conception et état de préparation			
	1. Les responsabilités en ce qui concerne la mise en œuvre du projet sont clairement définies.	3	2	Les directions techniques du MPFPE se sont faiblement impliquées dans le suivi du projet et les calendriers des sessions comité de pilotage n'ont pas été respectés.
	2. Les documents requis pour la mise en œuvre (documents sur les spécifications, la conception, la passation des marchés, etc.) sont prêts au moment de l'évaluation.	3	2	Le manuel de procédures de gestion du projet a été finalisé après le démarrage du projet.
	3. Les indicateurs de suivi et le plan de suivi sont approuvés; la collecte des données de base est achevée ou en cours	3	2	Les indicateurs disponibles devaient être complétés par des enquêtes et études, pour alimenter une base de données spécifique au genre.
	NOTE PARTIELLE SUR LA CONCEPTION ET DE L'ETAT DE PREPARATION DU PROJET	3	2	PEU SATISFAISANT
	Mise en œuvre			
	1. L'Emprunteur s'est conformé aux :			
	<ul style="list-style-type: none"> Mesures de protection environnementale 	N/A	N/A	Le projet ne comportait pas un volet environnemental.
	<ul style="list-style-type: none"> Dispositions fiduciaires 	3	3	Le Donataire a régulièrement décaissé les fonds de contrepartie et ce, jusqu'en 2009 où des difficultés sont apparues liées à l'instabilité politique et financière vécue par le pays. Les rapports d'audit n'ont pas souligné des anomalies dans la gestion des ressources du don.
	<ul style="list-style-type: none"> Accords conclus dans le cadre du projet 	3	2	Les « Autres conditions » de l'accord de don n'étaient pas satisfaites à l'achèvement du projet.
	2. L'emprunteur a été attentif aux conclusions et recommandations formulées par la Banque dans le cadre de sa supervision du projet.	3	3	Les recommandations de la Banque ont été bien suivies et mises en œuvre également, ainsi que celles des auditeurs externes.
	3. L'emprunteur a collecté et utilisé les informations du suivi pour la prise des décisions.	3	2	Le RAP indique la fonctionnalité du dispositif de suivi et son utilité en tant qu'outils d'aide à la décision pour le Gouvernement. En revanche, il ne mentionne pas son utilisation pour des besoins au projet lui-même.
	NOTE PARTIELLE SUR LA MISE EN OEUVRE	3	2	PEU SATISFAISANT
	OVERALL BORROWER PERFORMANCE SCORE	3	2	PEU SATISFAISANT
La notation globale est donnée : Très satisfaisant, Satisfaisant, Passable et Mauvaise. La note globale est la moyenne des sous-critères.				
(v)	Très satisfaisant (HS) : 4			
(vi)	Satisfaisant (H) : 3			
(vii)	Passable (US) : 2			
(viii)	Mauvaise (HUS): 1			

CONCEPTION DU S&E, MISE EN ŒUVRE ET UTILISATION

Critères	Sous-critères	Note du RAP	Validation OPEV	Justification / raison de l'écart / déconnexion / Commentaires
Conception du S&E	Conception du S&E			
	Cadre de suivi des performances à l'évaluation	-	3	Le système de suivi-évaluation était articulé autour d'une base de données sur le genre sous-tendue par des enquêtes et études devant renseigner les indicateurs. Son opérationnalisation ainsi que le suivi des indicateurs de genre devraient être assurés à travers une assistance technique.
	indicateurs	-	3	Les indicateurs sont ceux contenus dans le cadre logique avec des données de référence qui permettent de mesurer les performances.
	NOTE SUR LA CONCEPTION		3	SATISFAISANT
Mise en œuvre du S&E	Mise en œuvre du S&E			
	Plan de suivi du projet	-	3	Le projet a apporté une assistance à la mise en place d'une base de données sur le genre
	NOTE DE MISE EN OEUVRE	-	3	SATISFAISANT
Utilisation du S&E	suivi du projet	-	1	Le RAP ne mentionne pas l'utilisation du système de suivi-évaluation pour les besoins spécifiques du projet
	NOTE SUR L'UTILISATION	-	1	TRES PEU SATISFAISANT
	NOTATION GLOBALE DE LA PERFORMANCE DU S/E	-	2	PEU SATISFAISANT

EVALUATION DE LA QUALITE DU RAP

Critère	RAP-EVN (1-4)	Commentaires
QUALITE DU RAP		
1. Degré et qualité de l'exhaustivité des éléments de preuves et de l'analyse du RAP pour étayer les notations des différentes sections.	3	Le RAP est assez analytique mais les questions de développement sont moins bien traitées compte tenu de l'absence de la chaîne des résultats.
2. Degré d'objectivité des notes dévaluation du RAP	3	Les notes du RAP son adéquation avec les argumentaires développés.
3. Degré de cohérence interne des notations d'évaluation du RAP ; inexactitudes ; incohérences (dans les différentes sections) entre les textes et les notations ; cohérence entre la note globale et les notations des différentes composantes.	3	La notation est suffisamment cohérente.
4. Degré d'identification et d'évaluation des facteurs clés (internes et exogènes) et des effets inattendus (positif et négatif) ayant affectés la conception et la mise en œuvre	2	Le RAP n'est pas très explicite sur les difficultés d'exécution qui représentent en même temps des limites à la qualité du projet.
5. Adéquation du traitement des mesures de sauvegarde, des questions fiduciaires et de l'alignement et l'harmonisation.	2	Les aspects fiduciaires n'ont pas été véritablement traités avec des analyses adéquates.
6. Degré de solidité des processus de génération et d'analyse des données (y compris les taux de rentabilité) en appuie à l'évaluation du RAP.	3	Le RAP a fourni suffisamment de données qui reflètent par ailleurs sa qualité.
7. Adéquation globale de l'accessibilité des éléments de preuves (à partir du RAP, y compris les annexes et les autres données fournies)	3	Hormis les annexes obligatoires concernant les couts, les autres sources de données du RAP ne sont pas référencées y compris celles issues du suivi-évaluation.
8. Dans quelle mesure les enseignements tirés (et les recommandations) sont claires et fondés sur l'évaluation du RAP (éléments de preuve et analyse)	3	Les leçons et recommandations formulées sont pertinentes en lien avec les problèmes relevés dans le RAP dans le cadre de la mise en œuvre du projet.
9. Degré de clarté et d'exhaustivité du RAP	3	Le RAP est clair et assez exhaustif
Autres (à spécifier)	-	
Note sur la qualité du RAP	2,8	SATISFAISANT
Conformité du RAP avec les directives (RAP/OM ; OPEV)		
1. Délais de livraison du RAP (A temps = 4; en retard = 1)	4	Le RAP a été préparé dans les délais requis.
2. Degré de participation de l'Emprunteurs, Co-financier et du Bureau Extérieur dans la préparation du RAP ***	4	Le RAP indique un processus participatif pour sa préparation. Sa préparation a été conduite avec le Gouvernement. La mission a visité les sites du projet et un atelier a également permis de tirer les leçons. La revue interne du RAP a été assurée par les pairs évaluateurs y compris le bureau national de la Banque au Burkina Faso (BFFO). Les RAP a été préparé dans les délais requis.
3. Autres aspects (à spécifier)	-	-
Note sur la conformité du RAP	4	TRES SATISFAISANT
*** Noté Elevé/exemplaire (4), ou substantiel/significatif (3), ou modéré (2), ou négligeable (1)		